



A l'attention de M. Serge Lavignes
Président du Centre George Pompidou

30 octobre, 12 novembre 2018

Un article publié dans le journal en ligne *Algerie Patriotique* («Le Centre George-Pompidou consacre une galerie à la lutte du peuple sahraoui»), dont le titre et le contenu sont si peu crédibles qu'ils perdent leur sens dès les premières lignes, a été l'occasion de remettre en question l'autonomie du Centre Pompidou et la signification de l'œuvre présentée temporairement dans une salle dédiée au livre **Necessità dei volti**.

Les documents proposés dans une vitrine du Centre Pompidou portent sur le Sahara occidental, ils représentent un témoignage rare sur la tragédie vécue par deux populations voisines dans un conflit que les historiens appellent la « guerre fantôme ». Dans la vitrine, le livre qui a donné le nom au projet, est clos, enfermé à l'intérieur de sa housse de protection, comme cela a déjà été le cas dans d'autres espaces publics de différents pays. Il s'agit d'un objet né après les affrontements armés du 6 Novembre 1975, le prélude de l'invasion du Sahara espagnol par le Maroc et de la résistance sahraouie. L'échec de la décolonisation de ce territoire (que les Nations Unies demandent depuis 1964 et qu'elles proposent de nouveau après la signature du cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario le 6 septembre 1991) entraîne l'exil de la moitié de la population sahraouie, contrainte encore aujourd'hui à vivre dans les campements de réfugiés près de Tindouf dans le désert algérien. Il implique également le blocage, pendant des années, des négociations de paix à cause des tergiversations de Rabat. La communauté internationale continue d'affirmer le principe d'un processus d'autodétermination du territoire. Le 31 octobre dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé, pour un semestre supplémentaire, avec le vote favorable de la France, le mandat de la MINURSO (Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental) et fixé aux 5 et 6 décembre, à Genève, les dates de reprise des négociations de paix, par le biais de transactions directes et sans conditions entre les deux signataires.

Le statut juridique du Sahara occidental est celui d'un « territoire non autonome », selon l'expression utilisée par les Nations Unies et adoptée par toutes les chancelleries mondiales. Si bien qu'aucune nation au monde, y compris la France, ne reconnaît officiellement comme appartenant au Royaume du Maroc la partie, extraordinairement riche en ressources naturelles, encore occupée *manu militari*. « Necessità dei volti » recueille, dans son articulation complexe, les photographies portant trace du long conflit : les traits de ceux qui ont été envoyés à la guerre pour mourir pour un petit salaire et l'ombre, à peine visible, de ceux qui ont sorti ces photographies de l'oubli avec la ferme volonté de les conserver. Montrées par la résistance sahraouie aux quelques journalistes ou aux fonctionnaires des organisations internationales qui se sont aventurés dans les zones de guerre, les photographies personnelles de soldats, les lettres, les équipements et les documents militaires pris à la fin des affrontements armés, ont été les seuls éléments qu'on a pu opposer à la stratégie médiatique du Royaume du Maroc qui niait la réalité même de cette guerre et ses milliers de morts. A la fin du conflit armé et en vue d'une solution définitive sur le statut de l'ancienne colonie espagnole, les photographies recueillies n'ont pas été dispersées. Elles sont conservées dans de pauvres caisses à munitions dans la cour du Musée sahraoui de la résistance. Ces photographies sont enfermées tout comme est clos le livre qui depuis vingt ans conserve une séquence de 483 clichés. Un jour, elles pourront être rendues aux personnes concernées, en passant de famille en famille, en évitant le protocole des cérémonies qui ne prend pas en compte la douleur provoquée par les armes et par le régime colonial.

Au bout d'un certain temps, on comprend, qu'un épisode inédit, peut-être unique, se manifeste dans cette archive: la relation entre des populations opposées par la guerre. Ici se côtoient les portraits et le geste qui les a protégés. Quelque chose qui y brûle, parce qu'il s'agit d'un feu, nous dit qu'il est peut-être encore possible de vaincre la haine. Si les offenses sont réglées, si une injustice, qui a dévasté la vie de nombreuses familles, trouve une solution, il est possible d'y arriver. Il faut de la patience, mais cette communauté de photographies, largement anonymes et oubliées, pourrait à l'avenir accompagner ceux qui, après avoir subi une perte, souhaitent franchir des frontières aujourd'hui insurmontables. L'histoire des êtres singuliers, des sans-visage et des sans-droits a une force que nous sous-estimons et qui pourrait un jour nous surprendre. Comme cela s'est produit en Afrique du Sud, dans des conditions différentes, lors d'un processus délicat et en même temps dramatique de réconciliation nationale fondé sur les tragédies des êtres singuliers et la confrontation directe entre des ennemis.

En septembre 2012, pour la remise publique de « Necessità dei volti » à la Bibliothèque Kandinsky, entre autre nous écrivions :

En effet, un jour, lorsque l'occupation prendra fin ainsi que la séparation d'un peuple, les conditions nécessaires de justice seront-elles peut-être réunies pour permettre à ces images d'être restituées à leurs propriétaires ou à ceux qui y sont portraturés : pas à un État, mais aux familles, qui dans une guerre insensée, ont perdu leurs proches, et qui souvent, n'ont même pas pu enterrer leurs corps. C'est seulement dans le sens de ce mouvement de paix que la survivance même de cette collecte de photographies semble légitime, parce qu'elle représente toute l'urgence d'une transition vers la paix. C'est seulement en vue de cette transition que l'entreprise de la collection est légitime.

En définitive, il est fondamental de poursuivre le projet, parce qu'en lui réside une réelle volonté politique de transformation. La paix signifiera la possibilité de partager le devoir de mémoire. La mémoire étant partie intégrante de la conservation des photographies par les Sabraouis et aussi par "Necessità dei volti". Ce geste exprime pourtant surtout l'exigence d'une justice à venir. Il est, en revanche, tout à fait légitime que les individus ayant subi des injustices veuillent aussi oublier,

affirmant une sorte de droit à l'oubli. Une mémoire qui n'est pas seulement celle des États, qui n'est même pas l'institution d'une mémoire officielle, implique que l'existence même de ces photos ne doit plus être défendue. Elle implique plutôt qu'à un certain point, les photographies peuvent et peut-être doivent s'effacer, à la limite disparaître ou même être oubliées par ceux qui les accueillent à nouveau. Personne ne nourrit l'illusion qu'une image vaut comme réparation pour tout ce que la guerre a enlevé. Ce sera alors que cette collection de photographies pourra être dissoute, pour trouver elle-même la paix qui l'attend.

Le livre demeure clos parce qu'il garde le secret qui secoue ses pages. Mais il ne l'est pas toujours. Dans des lieux particuliers, dans des maisons qui ont accueilli les portraits et leurs histoires silencieuses, dans des endroits propices à l'étude et à la conversation, « *Necessità dei volti* » a lentement invité à regarder. Plus de trois cents maisons, dans différentes villes européennes, ont offert un décor où on a pu discuter et voir. Deux personnes, trois, quatre ou dix, un petit groupe d'invités, ont pris le temps de réfléchir et de parler. S'ils le voulaient, s'ils pensaient que ce n'était pas suffisant de regarder. De nombreuses langues ont été parlées dans des maisons particulières ou dans des lieux publics, en donnant des sons différents aux pensées et aux hésitations. Jamais un enregistrement audio ou visuel de ce qui s'est passé à chaque rencontre – un jour nous pourrions regretter d'avoir laissé tomber la multiplicité des voix, l'intensité des regards et la facilité ou la difficulté de parler quand on a ouvert ces pages – mais le souvenir personnel et changeant de la rencontre avec les photographies a été préféré à sa fixité. Jamais une exposition publique de ces images, jamais une verticalisation de ces images sur un mur, dans un musée ou dans une galerie d'art. Ce sont plutôt les corps de ceux qui regardaient, en privé, qui se penchaient sur les portraits « étrangers », comme on le fait avec celles de ses proches, en les tenant dans la paume de la main. Trois cents familles et plus ont offert leur hospitalité aux images et à ceux qui ont posé des questions ou sont restés silencieux devant ces portraits.

Dans certaines occasions, dans des universités, des écoles de journalisme, des hôtels, des bibliothèques et des académies, la conversation publique a impliqué plusieurs milliers de personnes. A Rome, Beyrouth, Berlin, Rotterdam, Paris (avant même la donation à la Bibliothèque Kandinsky), Lisbonne, Londres, Ljubljana, Abuja, Tindouf, Sundarban, Bruxelles, Ramallah, Saragosse, mais surtout dans des petites villes et des villages à la campagne, ces portraits ont stimulé les différents dialectes du monde à prendre position, à dire l'indicible d'un conflit caché et d'un oubli réservé aux victimes, surtout si elles étaient humbles. En tout cas, « *Necessità dei volti* » a décidé en toute liberté s'il devait s'ouvrir ou s'il devait rester clos, il ne veut pas être forcé de le faire par aucune volonté extérieure. A fortiori par des raisons d'État, qui ne sait quoi faire de l'« art » ou de l'« honneur des morts ».

Les institutions et les chercheurs osant travailler sur les documents autour du Sahara occidental sont habitués et toujours désemparés face aux menaces grossières provenant en série de la maison royale. Il y a deux ans, une lettre d'un fonctionnaire de Mohammed VI, envoyée à la Biennale de Venise 2016, à propos du pavillon réservé à la recherche de l'urbaniste Manuel Herz sur les particularités des campements de réfugiés en Algérie (« l'autogouvernement des exilés sahraoui dans le désert est une stratégie émancipatrice pour 35 millions de réfugiés et de personnes dispersées aujourd'hui dans le monde ») expliquait pourquoi le pavillon « Sahara occidental » méritait d'être fermé : « en consacrant un espace à un pays inexistant (...) les commissaires passent d'une pensée critique et militante à un projet de propagande sans vergogne. La notion d'un État du Sahara occidental est une fantaisie dangereuse ». Et il continuait en annonçant un autre risque : « Si nous voulons forcer l'architecture dans une dimension politique, nous risquons d'oublier de faire de l'architecture ». Dans ce cas, la réponse des institutions fut digne. Pour sauvegarder la liberté de programmation de la Biennale vénitienne, on oppose un refus clair et net à la censure. La négation absolue de l'existence du conflit, jusqu'au point de considérer comme un tabou un territoire et sa mémoire, est la posture obsessionnelle de Rabat depuis les temps qui ont précédé le jugement de la Cour internationale de La Haye en octobre 1975. Cette posture a été réitérée de manière maladroite, mais elle a toutefois produit des résultats. A Paris, par exemple. Cette fois-ci c'est à partir de la « Fondation Nationale des Musées » du Maroc que l'on ordonne le silence sur la « fantaisie dangereuse » présentée au Centre Pompidou : « La position de la France sur ce sujet est gravée dans le marbre. Elle est la plus constante et la plus explicite sur les droits légitimes que le Maroc a sur ce territoire du royaume ». « Au Maroc, c'est la consternation sur la motivation de votre institution à participer à la propagande d'un mouvement séparatiste financé notoirement par l'Algérie. [...] Une enquête de votre part démasquera la nature de cette opération des services algériens. [...] L'Art, notre cause commune, ne peut pas souffrir à cause de ce genre d'initiatives ».

La lettre, adressée à la présidence du Centre Georges Pompidou, n'aurait dû que faire sourire les destinataires. Et pourtant la lettre a déterminé la fermeture immédiate de la salle où l'œuvre était installée. Un panneau laconique annonce, dans un premier temps, cette fermeture : « Salle en cours de réaménagement » puis on enlève *sic et simpliciter* la longue vitrine. Aucune communication à ce sujet ne nous a été envoyée, plusieurs personnes ayant trouvé la salle fermée nous ont signalé la disparition des documents relatifs à « *Necessità dei volti* ». Les membres du personnel, courtois mais un peu embarrassés par les questions des visiteurs, ont donné des réponses vagues. Ce n'était certainement pas à eux de mettre au clair les choses. Alors que circulaient sur internet et dans la presse des informations pour ou contre la censure, aucun membre de la direction du Centre Pompidou n'a senti la nécessité de nous en parler.

Les activités autour de « *Necessità dei volti* » sont l'œuvre du *Collettivo informale Sahara occidentale*, un groupe de chercheurs hétérogène et fluide, qui trouve, sur des initiatives ponctuelles, des collaborateurs et des relations adaptées aux phases de son développement. Les intentions du collectif sont publiques. Les textes qui le représentent sont au Centre Pompidou et dans d'autres archives, fondations ou dans des résidences privées du monde entier. Le projet long et complexe, qui engage de nombreuses personnes au-delà de celles qui ont signé les textes au fil des années, ne peut pas s'expliquer par les articles décrivant indûment que « le Centre Pompidou consacre une galerie dédiée au peuple sahraoui ». Ces articles ne peuvent pas non plus être utilisés par les fonctionnaires d'une monarchie qui occupe illégalement la terre sahraouie afin d'imposer l'invisibilité à un livre qui aurait tout simplement préféré ne pas exister.

Nous avons communiqué à la présidence du Centre Pompidou, qui a pactisé sur son autonomie et est resté silencieux face à l'outrage d'une censure d'un État, notre volonté de retirer l'œuvre de ses espaces.

Aveugle est celui qui ne regarde qu'avec ses yeux

Collettivo informale Sahara Occidentale, 16 novembre 2018